

La COPAS salue les nouvelles recommandations du Gouvernement

La COPAS salue les nouvelles recommandations émises par le Gouvernement à l'adresse des structures d'hébergement pour personnes âgées et des logements encadrés. Elle se félicite d'avoir pu amender une première version du texte soumise à la commission permanente pour le secteur des personnes âgées instaurée par la Chambre des Députés suite à la publication du rapport Waringo.

A titre complémentaire, la COPAS a tenu à élaborer deux autres documents à destination de ses membres. Le premier s'adresse aux gestionnaires des structures d'hébergement pour personnes âgées et des logements encadrés, et le second s'adresse aux gestionnaires des centres de jour. Il s'agit d'une aide à l'élaboration d'une procédure sanitaire destinée aux gestionnaires soucieux de mettre en œuvre leurs propres procédures adaptées à leur situation spécifique dès l'apparition d'un ou de plusieurs cas d'infection à SARS-CoV-2.

À ce jour, la COPAS compte 57 membres qui gèrent au Grand-Duché de Luxembourg la quasi-totalité des maisons de soins, des centres intégrés pour personnes âgées, des centres de jour psycho-gériatriques, des structures et services pour personnes en situation de handicap, des institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière, des réseaux d'aides et de soins à domicile et quelques logements encadrés. Pour aider et accompagner les usagers de leurs structures et services, les membres de la COPAS emploient plus de 12.000 salariés.